**BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE -COSMETIQUE -PARFUMERIE**

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| Métiers Visés, débouchés : | Le ou la titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :  ● Les prestations de beauté et de bien-être visage et corps  ● Le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d’hygiène corporelle, de parfumerie et d’accessoires de soins esthétiques  ● Le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques  ● L’animation de pôles de vente auprès de la clientèle  ● La formation et l’encadrement du personnel au sein de l’entreprise  ● La gestion technique, administrative et financière d’une entreprise  Le ou la titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité en qualité de salarié(e) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :  ● Instituts de beauté **(\*)** (femme, homme, mixte)  ● Centres esthétiques spécialisés **(\*)** : beauté des ongles, prothésie ongulaire, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation  ● Parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées **(\*)**  ● Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées **(\*)**  ● Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie **(\*)**  ● Parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées  ● Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme **(\*)**  ● Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d’hygiène corporelle  ● Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d’hébergement pour personnes âgées  ● Organismes culturels et médiatiques  ● Entreprises de distribution de matériels professionnels  ● Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels  ● Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral |
| Objectifs de la formation : | **Compétences visées :**  Il maîtrise toutes les techniques en soins esthétiques du visage et du corps, et en maquillage. Il possède les compétences nécessaires pour conseiller les clients, et assurer la vente et la promotion de soins et de produits esthétiques. |
| Condition d’Admission, modalités et délais d’accès, prérequis : | **Modalités :**  Entretien individuel – Certificat de faisabilité d’entrée en formation  **Prérequis**: Être titulaire du CAP ECP (Esthétique Cosmétique Parfumerie)  Signature d’un contrat d’alternance (apprentissage)  **Qualités requises :** Être dynamique, avoir le sens des responsabilités, savoir prendre des décisions, aimer le travail en équipe, avoir des qualités de communication  **Délai d’accès** : Inscription au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Entrée en formation selon le planning d’alternance. |
| Organisation de la formation (dont durée) | Formation en alternance obligatoire sur 2 ans avec 23 semaines de 35h en centre de formation (805 heures, le reste du temps en entreprise. |
| Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d’évaluation) : | Les formateurs veillent à varier les méthodes pédagogiques :  - Méthode affirmative  - Méthode démonstrative  - Méthode interrogative  - Méthode applicative  - Méthode heuristique  Processus d’évaluation :  Quizz, Evaluation pratique, Examen Blanc, DST, Examen, Bilan semestriel, Révisions. |
| Poursuite de formation, passerelles, équivalences : | Il est possible de se perfectionner en suivant un BM (Brevet de Maîtrise) Esthétique ou de préparer un BTS MCO, esthétique, NDRC. |
| Statut de la formation (apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire de la formation professionnelle) | Statut salarié en contrat d’apprentissage, rémunéré en fonction de son âge et de son année de formation ; Statut salarié en contrat de professionnalisation ; Statut de stagiaire de la formation professionnelle |
| Nos spécificités : | * Participation à des actions pédagogiques spécifiques * Possibilité d’internat * Bilan de la situation personnelle de chaque candidat avec un accompagnement en fin de formation à la recherche d’emploi ou à la poursuite d’études |
| Examen : | Examens en ponctuel.  Domaine professionnel :  E.1 : Prestations de beauté et de bien-être visage et corps  E.2 : Relation client, valorisation et animation de l’entreprise  E.3 : Vie et gestion de l’entreprise  Domaine connaissances générales :  E.4 : Expression et connaissance du monde  E.5 : Langue vivante : anglais |
| Tarifs | Coût de la formation entièrement prise en charge par l’OPCO.  Coût de formation : 1 400 € / an  Tous les apprentis après signature de leur contrat bénéficient de la prise en charge des frais pédagogiques et des frais du 1er équipement pédagogique. L’équipement est fourni par le centre de formation. |
| Accessibilité aux personnes handicapées | Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap (référent handicap : C. DAUDE) |
| Possibilité de valider un ou des blocs de compétence | Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.  Pour l’obtention de la certification totale, le bénéfice des modules obtenus a un délai de 5 ans |
| Contacts (nom / Email / téléphone / Site internet) : | Christelle DAUDE / Sarah VILAS  05 53 06 84 15  [secretaire.ifca@stjo-24.fr](mailto:secretaire.ifca@stjo-24.fr)  https://stjo-24.fr/ |

**Date d’actualisation : 01/09/2021**